



Lyon, le 9 mars 2023

Page 1 / 2

# La Région débloque 3 millions d'euros pour la pêche

**La Région Auvergne-Rhône-Alpes a adopté, au cours de son Assemblée plénière de ce jeudi 9 mars, son Plan en faveur de la pêche. 3 millions d'euros ont ainsi été débloqués pour soutenir le développement de la pêche et les fédérations locales, de 2023 à 2025.**

La Région renouvelle ainsi son partenariat avec l'Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA). Ces 3 millions d'euros permettront de financer plusieurs actions visant à :

- **Améliorer les connaissances liées à la préservation et à l'amélioration de la biodiversité ;**
- **Restaurer les milieux aquatiques et les aménagements halieutiques ;**
- **Coordonner la communication du tissu associatif régional ;**
- **Sensibiliser et informer le grand public** au sujet de notre patrimoine piscicole, de nos milieux aquatiques et du développement de la pêche comme loisir.

Depuis 2016, la Région, sous l'impulsion de **Philippe MEUNIER**, Vice-président de la Région délégué à l'Aménagement du territoire, aux Relations internationales, à la Chasse, à la Pêche, au Bois, à la Forêt, aux Associations patriotiques et aux Anciens combattants, est fière de soutenir et d'accompagner les fédérations de pêche. Activité populaire, pratiquée en famille ou entre passionnés, elle est un fort vecteur social dans nos territoires. Les fédérations locales jouant, en outre, un rôle important en matière de préservation de la biodiversité, de l'aménagement du milieu aquatique, de valorisation de notre patrimoine piscicole et du développement la pêche.

**De 2017 à 2022, la Région a investi 6 millions d'euros pour le développement de la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes**, au sein de deux Plans régionaux pour la pêche en lien avec l'ARPARA (chacun doté de 3 millions d'euros). Ces conventions auront permis de financer plus de 360 actions, notamment :

- La renaturation de plus de 70 sites de pêche ;
- L'aménagement de 64 parcours de pêche ;





Lyon, le 9 mars 2023

Page 2 / 2

- Plus de 100 actions de sensibilisation, d'initiation et de communication pour mieux faire connaître la pêche et ses pratiques ;
- Une étude de grande envergure, dans l'Ain, pour mieux connaître la biologie de la truite fario et l'ombre commun, et mieux protéger ces espèces ;

Avec plus de 49 000 km de cours d'eau et plus de 600 plans d'eau, lacs, étangs et retenues, Auvergne-Rhône-Alpes est une grande région de pêche, en témoigne le dynamisme des fédérations départementales de l'ARPARA. Notre région compte, en effet, près de 260 000 pêcheurs, réunis au sein d'un réseau de 400 associations composés de professionnels, de bénévoles et de passionnés.

